

# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 3 JUILLET 2019**

## **COMPTE RENDU**

Le Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps s'est réuni le 3 Juillet 2019 à 19h30 en l'Hôtel Communautaire de Marquise, sous la Présidence de Monsieur Francis BOUCLET, Président.

La séance ouverte, Monsieur Bernard EVRARD est élu Secrétaire.



**Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **Conseil Communautaire**

#### **Installation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant de la commune d'Hervelinghen**

Le Président a déclaré installer, Madame Brigitte HONVAULT dans ses fonctions de délégué communautaire titulaire et Monsieur Pierre AMMEUX dans ses fonctions de délégué communautaire suppléant. L'assemblée a pris acte du nouveau tableau des délégués en exercice.

### **FINANCES**

#### **Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)**

#### **Répartition 2019 du reversement entre La Terre des 2 Caps et ses communes membres**

Le Conseil Communautaire unanime s'est prononcé pour la répartition « dérogatoire libre » avec une attribution totale de 641 974 € aux communes.

### **QUESTIONS DIVERSES**



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h40.

Compte rendu affiché le 9 juillet 2019, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.